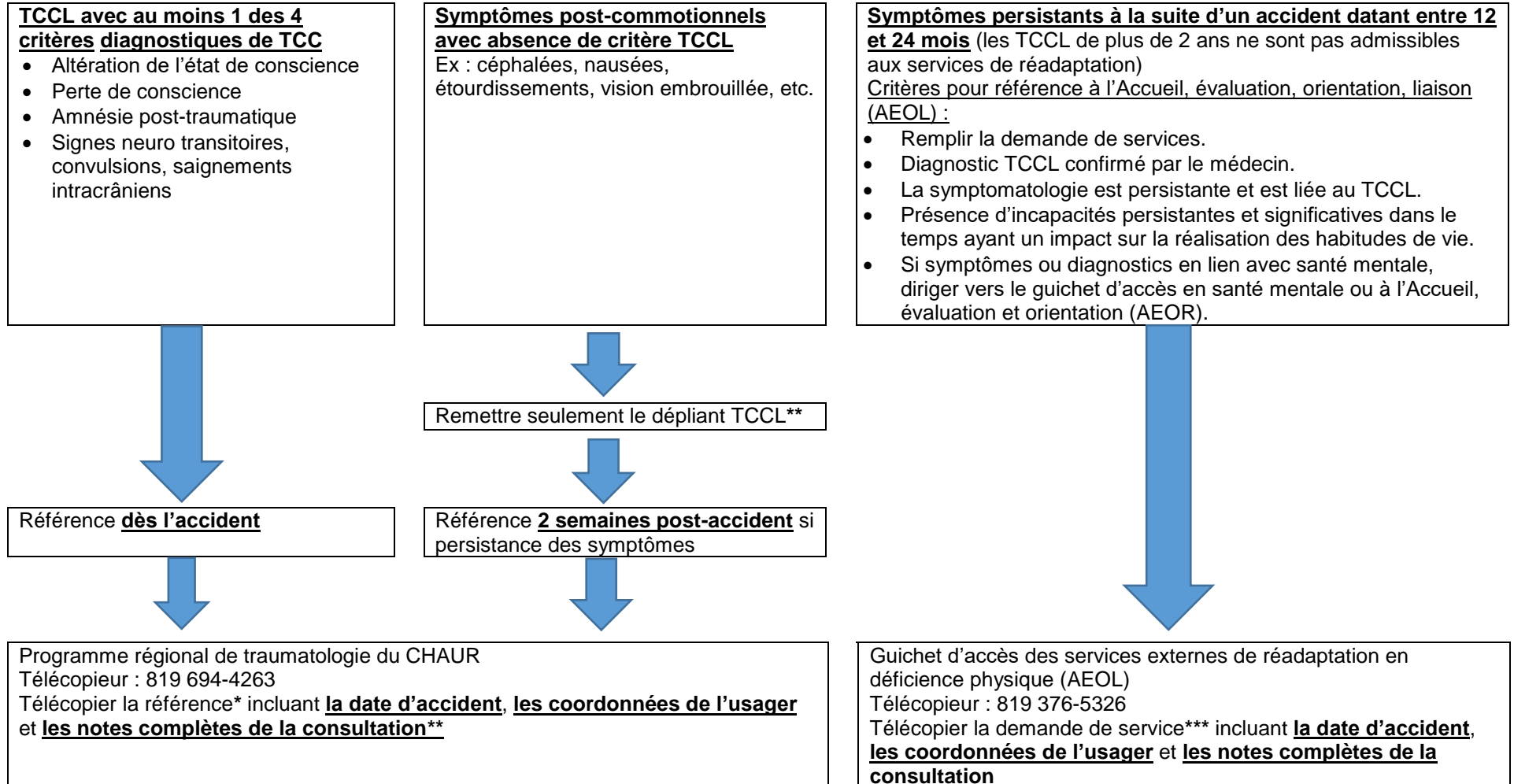


Aide-mémoire pour la prise en charge de traumatisme craniocérébral léger (TCCL)



*Pour diriger au CHAUR, utilisez la feuille de repérage du TCCL (TR145) (voir annexe 1). Le suivi sera assuré si l'utilisateur présente des symptômes, même s'il ne présente aucun des 4 critères diagnostiques. Ne pas tenir compte du critère de référence de 6 semaines post-accident tel qu'indiqué sur la feuille de repérage (document en cours de modification).

**Remettre à l'utilisateur le dépliant informatif sur le TCCL incluant le numéro de téléphone du Programme régional du CHAUR (voir annexe 2).

***Pour diriger à l'AEOL, utilisez le formulaire MCQ00157 (voir annexe 3).

Nous encourageons une référence précoce afin de prévenir l'apparition de symptômes chroniques. Si vous avez des questions ou pour obtenir plus d'informations, contactez le Programme régional de traumatologie du CHAUR au 819 697-3333, poste 64019.